

Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante Réseau Epac

----- Accidents de toboggans privés en 2004-2005

Les résultats sur les accidents de la vie courante présentés dans ce document ont été établis à partir des données transmises par les centres hospitaliers ayant participé en 2004 et 2005 au réseau de l'Enquête Permanente sur les Accidents de la Vie Courante (Epac) : CHG d'Annecy, CHU de Besançon, CH de Béthune, CHU de Bordeaux (2004 uniquement), groupe hospitalier du Havre, CHU de Limoges (2005), l'hôpital de la Timone à Marseille (2005), l'hôpital Cochin à Paris, CH de Saint Paul (Réunion), CH de Vannes-Auray et Clinique des Franciscaines à Versailles (2004). L'enquête Epac repose sur l'enregistrement des recours aux urgences pour AcVC, avec des données concernant la personne accidentée (âge, sexe, résidence, profil social), sa prise en charge (date et heure d'arrivée aux urgences, traitement, hospitalisation éventuelle), les caractéristiques de l'accident (mécanisme, lieu, activité, type de lésion, partie du corps lésée), les produits (agents, éléments) impliqués dans l'accident. Une description de l'accident est enregistrée en texte libre. La collecte des données fait l'objet d'analyses de qualité chaque année dans tous les hôpitaux. En 2004 et 2005, 179 676 données ont été collectées. L'exhaustivité a été établie à 87 %.

Les **accidents de toboggan privatif** ont été sélectionnés sur :

- la présence du terme « TOBO » ou « TOBBO » dans la description de l'accident en texte libre ;
- ou le code B0214 (Toboggan) pour le produit impliqué dans l'accident ou le produit ayant causé la lésion ;
- et le lieu de l'accident correspondant à l'habitat

Parmi les 179 676 enregistrements Epac de 2004 et 2005, 91 correspondaient à un accident de toboggan dans un espace privé. Plus de la moitié des accidentés avaient moins de 5 ans (56%), la moyenne d'âge était de 4,4 ans. Ces accidents ont concerné d'avantage de garçons que de filles (48/43, soit un sex ratio garçon/fille = 1,11).

Les chutes ont été le mécanisme de l'accident le plus fréquent (90 %). Les autres mécanismes cités ont été les coups (4 cas), les écrasements, coupures ou perforation (1 cas) et les surmenages physiques (4 cas).

Les lésions les plus nombreuses étaient des contusions/commotions (42 %) et des fractures (37 %, tableau 1).

Tableau1. Répartition des accidents de toboggan selon la lésion

	Effectif	%
Contusion/ Commotion	37	41,6
Plaie	10	11,2
Fracture	33	37,1
Entorse	8	9,0
Autre	1	1,1
Total	89	100,0

Ces lésions ont concerné les membres supérieurs dans 42 % des cas et les membres inférieurs dans 30 % des cas (tableau 2).

Tableau2. Répartition des accidents de toboggan selon la partie du corps atteinte

	Effectif	%
Tête	20	22,2
Tronc	5	5,6
Membres supérieurs	38	42,2
Membres inférieurs	27	30,0
Total	90	100,0

Plus de la moitié des accidentés (56 %) ont été examinés et traités aux urgences, sans nécessité d'un suivi ultérieur. Un suivi par un médecin libéral ou à l'hôpital a été prescrit pour 34 % des patients et 10 % ont été hospitalisés après leur passage aux urgences. Ces hospitalisations ont toutes été d'une durée de 1 (44 %) ou 2 jours (56 %).
